



En marge de la Conférence des parties
prenantes pour l'avenir des services publics

CAHIER DE DOLÉANCES DU LIERRE

Contribution de 60 fonctionnaires

Novembre 2022

Introduction

Bruno Latour, dans « Où atterrir », estime épuisées les capacités d'expression et d'écoute politiques, ce qui expliquerait l'incapacité où nous sommes à faire émerger un modèle politique propre au nouveau régime climatique. Il défend que, en amont du choix de solutions, il faut redonner aux habitants le temps et les moyens de discerner « quel est le territoire sur lequel ils habitent ». Il propose ainsi de s'atteler à la description des conditions de vie comme préalable à l'expression d'une opinion de nature politique. Cette proposition se concrétise par l'écriture de cahiers de doléance, précédant l'émission et le recueil d'une opinion.

A l'heure où le gouvernement lance une nouvelle concertation publique "grand format" dans le cadre du Conseil national de la refondation, le Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques décline l'outil pour discuter de l'avenir du service public - sous la forme d'une première conférence des parties prenantes organisée le 28 octobre 2022 à Paris.

Invité à participer à ces rencontres, le réseau du Lierre s'est tourné vers ses membres pour recueillir une description de « leurs conditions de vie au travail », avant que de leur demander leur opinion sur les politiques nécessaires. Dans un délai très bref, 60 questionnaires nous sont parvenus, en provenance d'agents des trois Fonctions publiques. Ces contributions nous ont permis de porter une parole collective et sincère, venant du terrain. Nous pensons utile de les partager publiquement.

Dans les pages suivantes, nous nous sommes attachés à conserver ce matériau brut que sont leurs contributions, à savoir leurs réponses aux quatre questions que nous leur adressées (les acronymes et quelques formulations ont été corrigées lorsqu'elles n'étaient pas lisibles).

Elles sont suffisamment claires et parlant d'elles-mêmes pour que nous n'ayons pas jugé utile d'en faire une synthèse ou de les commenter.

Au lecteur de se faire une « opinion » et aux décideurs de s'en emparer pour apporter des réponses à la hauteur des enjeux et du besoin impérieux de combler le fossé entre les discours et les actes.

Question 1 : Êtes-vous confrontés à des dissonances entre les discours publics volontaristes pour la transformation écologique et la réalité du cadre d'action qui vous est proposé ? Si oui, lesquelles ?

Dans le domaine de la mobilité les priorités de l'état restent marquées par un référentiel dépassé mettant encore la priorité sur les infrastructures nouvelles et la part belle à l'utilisation de la voiture individuelle, politiques à l'encontre d'une décarbonation des déplacements.

Manque de moyens pour parvenir à la transition écologique voire même aux obligations réglementaires.

Manque de réglementation favorable à une transition digne de ce nom.

Oui, lors de diverses interventions que j'ai pu faire au sein de ministères (consultant sociologue et formateur) et notamment le MTE, j'ai constaté chez les agents publics des effets de dissonance, voire de désespérance, face à leur incapacité à faire avancer et évoluer la machine de l'Etat, ou certains pans de cette machine, malgré un discours en apparence favorable à la "transition" et la remise en question du statu quo. Dans les faits, les organisations ont des difficultés à suivre leurs propres consignes, et on voit ainsi fleurir des injonctions contradictoires, parfois alimentées par les cabinets et la hiérarchie - les cadres supérieurs ayant plus à perdre que d'autres au changement.

Oh que oui! Malgré le constat alarmant, la mise en place d'actions à minima.

Moyens toujours très limités (financiers, humains et techniques) malgré les annonces.

La transformation écologique se heurte au maintien de cadres néfastes (par exemple en termes de comptabilité, ou de limites à la hausse des dépenses de fonctionnement dans les collectivités)

Résistance au changement, réticence à la nécessaire diminution de certaines politiques publiques, méconnaissance de l'impact des actions, manque critique de formation, injonctions contradictoires entre objectifs politiques, « on ne va pas aller plus vite que les autres », souci de préservation des équilibres politiques, crainte de ne pas être réélu, souci de préservation du milieu économique Bien sûr, quotidiennement. Le cadre réglementaire est globalement ambitieux, mais il n'est pas respecté pour satisfaire certains intérêts.

La capacité à croire que les actions proposées par les décideurs publics sont à la hauteur des chantiers à mener sur le territoire pour le préparer à la transition écologique.

Oui. Pas de directives fortes descendues, pas de formation des agents

TOUS LES JOURS ! L'exemple pour moi le plus frappant est le volontarisme politique qui consiste à mettre en place un fond de transition écologique (PLF2023), il s'agit de 2 Mds d'euros pour les collectivités. J'ai rarement vu autant d'argent sur la table depuis le début de ma carrière. Seulement, je constate tous les jours un manque d'ingénierie territoriale et des collectivités, en particulier de petite taille, incapable techniquement de mobiliser des agents compétents pour rédiger les bons cahiers des charges et mobiliser cette manne financière.

Autre exemple, l'absence d'éco-conditionnalité des aides de l'Etat. Le programme petite ville de demain ou action cœur de ville de l'ANCT n'a pas de contrepartie qui visent à limiter l'extension urbaine et l'artificialisation des sols.

Tous les jours.

Oui, en permanence. On reste dans le déclaratif et on aime se payer de mots : les discours parlent de développement durable, de transition écologique mais rien ou presque ne change dans les pratiques. L'étalement urbain se poursuit, le logiciel des élus est qu'il faut favoriser le "développement économique local" assimilé à la croissance continue et infondée de la population de la commune ou de l'intercommunalité, à la bétonnisation permanente, à la priorité budgétaire donnée aux axes routiers...etc.

Travaillant à l'OFB (Office français de la biodiversité), il y a un delta très considérable entre les missions confiées à l'OFB et les moyens, en particulier humains, réellement mis à disposition. Ce constat est appuyé par de nombreux rapports, notamment du CGEDD. Il est à parier que ce delta est retrouvé dans toutes les structures publiques.

Oui, sur le volume financier notamment. Mais également sur la place prise par la transformation écologique au sein de l'organisation interne, notamment au niveau des responsabilités

En matière de transports, l'écart est criant: il faut investir massivement dans les transports collectifs du quotidien

Je travaille dans une ville qui est à la fois pauvre et qui a du mal à dépenser son argent, ce qui pousse les élus et les agents à faire augmenter au forcing le taux de réalisation du budget. Les élus sont très écolo (majorité EELV) mais les actions en faveur de la transition écologique prennent du temps, il faut souvent faire dans la dentelle. Exemple : on "tartine" de nouveaux enrobés car c'est simple, fait à la chaîne, et ça coûte cher, donc ça améliore facilement le taux de réalisation, alors que réaménager l'espace public prend plus de temps. Nous sommes dans un entre-deux où les actions de transition écologique ne sont pas des automatismes pour les agents, ce qui fait qu'elles prennent plus de temps et donc qu'on en fait peu malgré l'envie partagée des élus et des agents.

Oui, la contradiction permanente entre la nécessité de limiter l'usage des ressources et l'injonction au développement territorial et économique. Les politiques publiques locales, soutenues par l'Etat, qui consistent à "se développer", bâtir, construire pour accueillir le plus d'habitants possible, artificialiser pour construire des maisons, puis des écoles, puis tirer les réseaux, etc, ne fonctionnent plus dans un monde fini. Les "programmes" nationaux en faveur des territoires ruraux ou des collectivités territoriales ne sont en réalité que des subventions saupoudrées qui ne traduisent pas une réelle vision d'un aménagement du territoire compatible avec la transition écologique et l'urgence climatique.

Oui, je l'ai été en permanence. En effet, la redirection écologique et solidaire des politiques publiques requiert une vision systémique et une approche transversale. Si nous pouvons porter au crédit de l'agglomération sa tentative de promouvoir le fonctionnement en mode projet, force a été de constater que nous avons plaqué une couche horizontale sur un organigramme vertical dont les colonnes restent calées sur les compétences de la collectivité. Bref, strates de validation supplémentaires et nouveaux process sont venus se surajouter à une organisation déjà très rigide dans son fonctionnement.

Par ailleurs, les contraintes posées par le Pacte de Cahors ont constitué un frein sévère aux recrutements nécessaires à l'accélération de l'action, notamment en matière d'adaptation au changement climatique mais également pour des missions qui auraient nettement contribué à la résilience énergétique et à la préservation des écosystèmes..

Oh que oui... Les blocages sectoriels persistent et les décisions politiques courageuses nécessaires ne sont pas prises.

Pas vraiment de dissonance sur le fond (je travaille au Cerema /MTE) mais sur les moyens disponibles et l'accompagnement des agents pour mettre en œuvre la transition des territoires.

Oui. Beaucoup d'exemples malheureusement.

- Dans le champ de la Santé qui me concerne plus spécifiquement, aucune réelle ambition au-delà du discours et aucuns réels travaux sur le sujet, et aucun financement.

Et sur le reste des sujets, on peine à voir une accélération des sujets.

- Exemple au niveau européen, sur l'arrêt du plan d'interdiction des substances toxiques pour la santé et l'environnement.

- Exemple au niveau national, sur le glyphosate ou les sujets nitrates qui sont en stand-by.

Oui, en tant qu'agent au sein d'une communauté d'agglomération s'étant engagée vers la neutralité carbone en 2040, je constate tous les jours que cet objectif global est quotidiennement mis à mal par des décisions prises de manière séparée, sans réflexion sur l'intégration de ces décisions au cadre global qui est la recherche de la neutralité carbone.

Oui, de nombreux blocages réglementaires (ex. l'arrêté sur la composition des menus dans les cantines oblige à servir du bœuf de façon hebdomadaire, ce qui n'est pas compatible avec la stratégie nationale bas carbone) et des financements insuffisants ou inadaptés.

Les appels à projet de l'état demandent à la fois des projets à effet de levier fort (donc avec de l'incertitude sur la capacité à les réaliser) et en même temps un niveau d'avancement qui serait proche de l'avant-projet définitif. Il faudrait parfois réaliser les études des projets incertains !

En dehors des décalages "normaux" ou fréquents entre intention exprimée et ambition de mise en œuvre ou moyens adaptés, l'un des principaux problèmes en matière de "transformation" "écologique vient du fait que le sujet n'est abordé généralement que sous l'angle matériel et logistique, là où la prise en compte du "Nouveau régime climatique" nécessite un travail en profondeur sur nos représentations et nos liens de dépendance.

Oui, en réalité, le discours est depuis peu centré sur la transition écologique mais en réalité, les actions sont seulement orientées vers la baisse des charges de fonctionnement. Cela devient une excuse pour diminuer les services publics.

OUI.

Apathie généralisée sur le sujet, et surtout, vision de la transition écologique très axée "petits gestes", avec une grande difficulté à remettre en cause le fonctionnement du système et donc à adresser les vrais enjeux.

Oui. A mon échelle territoriale (EPCI), dans mon service Bâtiment, les travaux ne respectent pas les engagements que l'on s'est fixés dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET). Mais avec la crise énergétique en cours, la question de la performance énergétique commence à se poser (mais pas du tout en tant qu'enjeu environnemental).

Oui : écrire des discours volontaristes sur le climat pour ensuite soutenir des projets climaticides.

Porter des travaux sur l'agro-écologie en France, pour qu'ensuite ces positions ne soient pas relayées de manière homogène au sein des différents travaux des ministères et surtout, ne soient pas portées par la France au niveau Européen (PAC notamment)

En permanence, manque de moyens humains, compréhension restrictive des changements à apporter (des petites actions), notamment dans les organisations publiques (le règne du tableau Excel, du reporting, du manque de confiance et qui entraîne malheureusement perte de sens et, en corollaire, perte d'engagements), positionnement des dirigeants qui n'arrivent pas à changer de logiciel (beaucoup de doutes sur la formation des cabinets, Directeurs d'administration centrale car... viendront-ils ? Et s'ils viennent, l'intégreront ils ? L'exemple, pour moi, du cycle supérieur du Développement durable, existant au MTE, en est un exemple alors que ce sont des cadres du MTE et qu'en plus c'est du haut niveau qui leur est proposé : combien, à l'issue de ce cycle de formation long, remettent en question leurs pratiques en revenant ? Ou est-ce juste une respiration qui fait du bien ?)

Oui. Je travaille à la CRE qui est une AAI (autorité administrative indépendante) dont la mission est de réguler l'énergie au service du consommateur final. La mission a été jusqu'à présent concentrée sur un objectif de réduction des coûts de l'énergie pour le consommateur dans une vision court-termiste. Cela pourrait néanmoins changer avec le changement de présidence récent.

Oui. Difficultés à mettre effectivement en œuvre une stratégie de décarbonation du ministère au sein duquel je travaille (pas de soutien au bon niveau hiérarchique). Des pratiques hors d'âge : publicité pour des croisières sur de gros paquebots dans le hall du ministère, achats sur Amazon et AliExpress pour les fournitures de la direction, sans aucun encadrement...

Oui, notamment car le discours politique implique de simplifier la complexité de la réalité. Par exemple, la complexité des mesures fiscales est loin des discours politiques. Également, le lien avec la politique "de terrain" complique la mise en œuvre des mesures écologiques : une opposition locale ou une connaissance entre des élus et telle ou telle entreprise, entrave la mise en œuvre de mesures écologiques.

Exemple : la baisse de la consommation énergétique à l'hôpital sans moyen significatif pour en modifier le bâti.

Exemple 2 : l'absence de financement spécifique aux actions de transition écologique à l'hôpital.

oui : voir la règle des marchés publics avec un critère prix trop déterminant et le manque de moyens des petites collectivités qui ont peu accès aux subventions ou à un niveau trop faible au regard du montant des investissements nécessaires

Oui

Le discours de l'Etat en faveur d'une transformation écologique est plus présent depuis quelques mois (plan de sobriété énergétique, planification, stratégie des aires protégées, sobriété foncière) et cela apparaît maintenant comme une priorité dans mon quotidien professionnel comme agent de l'Etat déconcentré.

Toutefois, j'ai le sentiment de ne pas connaître en réalité la véritable direction donnée (vers quoi va-t-on exactement parmi les scénarios 2050 de l'Ademe ?) et ne pas pouvoir percevoir la cohérence globale de l'action. Par exemple, à ce jour, je n'ai pas connaissance de plan d'investissement dans les infrastructures pour la transformation des modes de vie (investissement dans le train et les transports en milieu rural, rénovation des logements etc.).

Par ailleurs, les conséquences des transformations à venir sur le modèle productif, industriel, commercial, agricole, ne sont pas tirées. Une mise en cohérence du discours sur le développement économique, la croissance, la compétitivité des entreprises devra être réalisée : quel modèle productif souhaite-t-on ? pour produire quoi, pour qui, avec quoi etc. ? Autrement, les contradictions ressenties par les acteurs locaux vont continuer de s'accroître.

Les dissonances que je rencontre sont nombreuses. J'en citerai deux que je vis au quotidien quand j'interviens dans les administrations :

- l'absence totale de réflexion sur l'impact RH de la transition écologique notamment en matière de transformation des métiers. Mes clients découvrent le sujet quand mon cabinet les forme notamment dans des cursus RH où il est question d'outils RH, de transformation RH.
- l'absence de démarche écologique (du moins apparente) dans l'offre de confort matériel (boisson, produits de lavage ou d'essuyage des mains...). Les bouteilles en plastique, le papier... sont toujours présents en excès.
- la prise en charge d'une démarche écologique confiée à des agents convaincus et souvent moteur pour prendre cette responsabilité, sans les décharger de leurs fonctions initiales et encore moins en créant une fonction spécifique.

A Bpifrance: grandes ambitions affichées du plan climat, mais volonté d'en faire le moins possible dans certaines Directions (certains fonds d'investissement, en international ou en innovation... + très peu d'ambition sur la transition écologique interne.

Les premiers articles du code de l'urbanisme définissent les principes généraux applicables à l'action et à la planification en matière d'urbanisme. Or en pratique, ces principes sont difficiles à faire appliquer faute de moyens ou de volonté politique, car les services experts (patrimoine naturel, eau) ne contribuent pas ou peu à l'avis de l'Etat sur les PLU et les SCOT. Le préfet transforme parfois des avis défavorables en avis favorables "avec réserves", la politique sur le zéro artificialisation nette (ZAN) n'a pas fait l'objet de mesures d'accompagnement pour les communes au RNU (règlement national d'urbanisme) et les circulaires se succèdent pour demander l'application de la trajectoire ZAN, mais pas trop vite. Dans mon travail, je suis également prise en étau entre la préfecture qui nous demande de faciliter les projets, et mon rôle de contributeur aux avis de l'autorité environnementale, sur la base d'études d'impacts superficielles.

Il existe sur beaucoup de territoires de nombreuses idées mais cette thématique passera toujours après les "obligations" des collectivités (réduction des dépenses, mise en place de différents protocoles, cadres et plans...). Tant que la transformation écologique ne sera pas une obligation, rien de sera réellement fait.

Oui ! Manque de moyens financiers pour financer les actions demandées, manque de moyens humains (on ajoute des missions à des personnels déjà surchargés) quand ce n'est pas un désintérêt voire des critiques de la hiérarchie pour prendre en compte le prisme de l'écologie dans les actions menées.

Totalement : des discours très offensifs sur la transformation écologique, mais pas de changements concrets dans les priorités; la conclusion est que les gens qui s'étaient engagés sont désabusés (par exemple les responsables DD/RS démissionnent ou ne se représentent pas sur ces fonctions)

Oui, dans tous les domaines; développement non raisonné du numérique, absence de formation des personnels qui sont très loin d'identifier les enjeux majeurs, Éducation au développement durable (EDD) qui se limite à l'attribution de labels...

Encore trop de déplacements internationaux en avion. Il faut repenser notre manière de faire de la coopération internationale vers plus de sobriété.

La mise en œuvre d'une évaluation globale des postes/activités de dépenses énergivores ou polluantes à l'échelle des actions de la collectivité, pour définir un plan d'action efficace et ciblé.

Oui. Budget contraint. Objectifs trop ambitieux et arbitrages finaux contraires.

Les élus locaux ne se sentent pas concernés par les objectifs nationaux de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) ou des autres textes. Ils visent leurs propres objectifs à court terme, en lien avec les échéances électorales. Rien n'oblige à programmer des réductions d'énergies ou d'émissions de GES ou à éviter de détruire les habitats de biodiversité. Les contraintes ne sont pas fortes et les contrôles inexistantes. Seule l'augmentation des coûts de l'énergie a provoqué une réaction.

La liste est longue... mais pour ne prendre qu'un exemple dans le domaine qui me concerne (politiques énergie-climat), l'accumulation de documents de planification au niveau national affichant de hautes ambitions à long terme - programmation pluriannuelle de l'énergie, stratégie nationale bas-carbone, plan national d'adaptation au changement climatique - n'a aucune conséquence opérationnelle faute de "courroies de transmission" ou leviers d'action (réglementaires, financiers ou fiscaux) à disposition des acteurs publics de terrain, qu'il s'agisse des collectivités territoriales ou des services déconcentrés de l'État. Au point qu'on peut penser que ces documents ont uniquement une fonction de communication/rideau de fumée pendant que les décisions importantes (comme la relance du nucléaire) sont prises hors de tout débat démocratique.

Non

Oui. Malgré un fort volontarisme des élus de ma collectivité, difficulté (compréhensible) des élus à rajouter des contraintes aux acteurs accompagnés ou subventionnés et à les assumer face à eux. Par ex, les élus ne sont pas encore tout à fait prêts à imposer un principe d'éco-conditionnalité des subventions aux associations. Tout dépend de ce qu'on entend par éco-conditionnalité (> faut-il conditionner la subvention à la sensibilisation du personnel, à la réalisation d'un bilan carbone, ou aller jusqu'à imposer la mise en place d'un plan d'action, l'obligation d'avoir une trajectoire de descente de production de CO2 dans les convention ?) mais même sur le principe de commencer à mettre en place l'éco-conditionnalité et rajouter des contraintes qui ne font pas partie du "cœur de métier", cela semble déjà compliqué par peur de brusquer les acteurs. Autre exemple : on parle de sobriété et de ZAN mais on valide la construction d'équipements neufs (peut-être qu'une rénovation/un agrandissement de l'existant pourrait être vraiment étudié ?).

Les intentions (ou les promesses) n'arrivent pas à réalisation

oui, difficulté d'agir pour réduire la consommation d'énergie des logements privés ou sociaux (besoin de plus d'animations sur les territoires) ; difficultés pour mettre en place des réseaux de transports publics (besoin de financements publics)

Oui, difficulté d'aligner les moyens avec les discours, difficile de modifier les priorités d'investissement notamment

Oui, la dissonance est partout. Dans les plans qui mettent en avant la "sobriété", "l'engagement", "la transition", et qui dans le même temps, les décideurs estiment qu'on ne peut pas mettre de budget, qu'il ne faut pas culpabiliser, qu'il ne faut pas faire peur, et qu'il ne faut pas qu'il y ait de contrainte. L'écologie des petits pas n'a pas de pouvoir transformateur: au mieux elle doit accompagner les transformations de fond.

Oui, difficulté de conduite du changement dans les collectivités, manque de formation aux nouveaux enjeux des services ET des élus , ...

Question 2 : Avez-vous constaté la disparition d'outils, la diminution de moyens ou des changements réglementaires qui nuisent à votre action en faveur de la transformation écologique ?

Baisse d'effectifs + pas de changement réglementaire liés aux conditions climatiques dans le monde du travail

Non. Je n'irai pas jusqu'à dire que l'on recule dans la prise en compte des enjeux de la transformation écologique. Juste, on n'avance pas, ou plutôt trop peu, par rapport à l'urgence.

Pas de diminution particulière mais un manque de moyens et de changements réglementaires.

De fait, lorsque je travaille en lien avec des acteurs de la transition, on constate que les moyens se raréfient, disparaissent, notamment au service de l'expérimentation, de la prospective (MTE et autres), ou des études sociologiques sur les effets de normes, ou de modes de vie.

Diminution de l'accompagnement de l'Etat en ingénierie auprès des collectivités ; complexification du cadre administratif (par exemple concernant le soutien apporté par l'Ademe) ; diminution relative de moyens due également à l'augmentation des responsabilités des collectivités en matière de transition sans transfert de moyens

Non mais la nouvelle majorité ici en Ardèche a intégralement arrêté le très intéressant travail en cours. L'ancienne majorité avait pris l'habitude de présenter systématiquement l'impact carbone de ses décisions

Essentiellement des moyens humains, tout le monde vous le dira. Pour le ministère de l'environnement qui est censé être en leadership, c'est presque -40% des effectifs depuis le Grenelle, surtout en services régionaux et départementaux qui sont pourtant le maillon essentiel

Pas à mon niveau, mais je manque de recul

Manque cruel d'ingénierie (des agents formés en nombre) en collectivités et en services déconcentrés de l'état.

Les services de l'Etat ont été repositionnés sur des missions régaliennes. Ils disent le droit (urba, eau, biodiversité) sans éclairer les pétitionnaires ni les collectivités pour le montage de projet. C'est un Etat censeur, qui n'aide pas à accélérer la transition. Les compétences en services déconcentrés sont en chute libre, conséquence d'une dévalorisation des carrières de la fonction publique, de l'absence de perspectives de carrière, et de perte de repère de ce qu'est l'action publique.

Pas vraiment. Je dirais plutôt qu'il y a trop de textes à visée déclarative n'imposant pas vraiment d'obligations (le préfet peut, le maire peut etc) sans suivi, ni évaluation, ni sanction puisque les tribunaux sont débordés et que le parquet classe la plupart des infractions environnementales.

Oui

Après une forte diminution des moyens de l'OFB (Office français de la biodiversité), ministres et directions se sont targués du maintien des effectifs en 2022. Ce positionnement est proprement hallucinant quand on sait que ces moyens sont clairement insuffisants au regard des missions confiées, mais également au regard de leur urgence. Par ailleurs, les règles internes établies, notamment RH et financières, complexifient considérablement les missions menées, avec des conséquences directes et importantes sur l'efficacité de nos actions. Il est sidérant d'en arriver à ce constat alors que l'OFB n'a pas 3 ans. Par exemple, la mobilisation d'ETP hors-plafond [* explication donnée sous le tableau NDLR] est un vrai parcours du combattant. Dans mon cas précis, nous avons un budget conséquent, en augmentation, mais pas suffisamment d'agents pour le mobiliser entièrement.

Le changement incessant des règles, le financement aléatoire (par appel à projets), le manque de lisibilité financière, sont des freins évidents à des actions de long terme.

Les moyens au service du logement, en particulier la rénovation thermique

La contrainte budgétaire pousse les collectivités à réduire leurs dépenses de fonctionnement, ce qui s'exprime souvent par un blocage des créations de postes alors que les domaines liés à la transition écologique sont nouveaux et en nécessitent.

[Parmi les changements réglementaires qui nuisent à l'action en faveur de la transformation écologique :] Le Pacte de Cahors.
Le manque de visibilité sur les dispositifs d'accompagnement financier de l'Etat, qui versent parfois dans la versatilité, spéciale dédicace à l'appel à projet "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV pour les intimes).

La diminution de moyens en faveur de la transition écologique date de nombreuses années, dans la sphère Etat, et tend à s'arrêter (difficile d'aller plus loin, cela dit). Pour le reste, la question est plutôt un manque de création des outils et changements nécessaires qu'une disparition de ce qui existe (à l'exception notable des sujets liés au droit de recours et à la participation dans le cadre de la simplification du droit de l'environnement)

Pour ce qui est des changement réglementaire : code de l'environnement- champ d'application de l'évaluation environnementale confronté à l'accélération des procédures environnementales

Pour ce qui est de la diminution des moyens : effectif du MTE depuis 10 ans et réorganisations incessantes, regroupement des services dans les métropoles (vs. équilibre des territoires...)

Pour ce qui est des réglementations posant problème : décentralisation et transfert de compétence vers les collectivités : mise en œuvre non homogène des politiques de transition écologique, pas de vision nationale, nombres de plans nationaux (ou documents de planification locaux) qui affichent de beaux objectifs et ne correspondent qu'à peu d'actions concrètes.

Le nouveau dispositif succédant au Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) semble plus compliqué d'accès et moins incitatif financièrement même si plus qualitatif (conseil et accompagnement en amont des travaux de rénovation)

Non

La baisse des moyens par rapport à l'inflation va avoir un effet très négatif.

Oui

Non, mis à part la non-augmentation des effectifs qui sont à l'os (mais ce n'est pas nouveau). C'est une charge supplémentaire sans moyens.

Non

Non, au contraire, actuellement nous nous appuyons sur les conditions de subventions pour demander des performances à atteindre (dans le bâtiment), ce qui permet de pallier au manque d'ambition énergétique et environnementale des élus et encadrants. Apparemment, les subventions évoluent pour être plus exigeantes. Heureusement, les agents avec lesquels je travaille sont eux aussi sensibilisés, ce qui nous permet quand même d'arriver à des résultats corrects.

La réglementation technique "RT2012" était également un bon appui pour obtenir des performances, la nouvelle "RE 2020" est pleine de promesse puisque, à l'avenir, la dimension environnementale des matériaux sera prise en compte dans la réglementation.

La loi sur la zéro-artificialisation (ZAN) est également un très bon outil dans l'intérêt de l'écologie. Attention à ne pas l'affaiblir sous la pression des élus locaux.

Oui.

Je m'inquiète du projet de loi sur la ruralité. Le problème est la multiplication des outils, notamment numériques, qui vont soi-disant tout changer, mais sans accompagnement dans les changements de pratiques. La place du préfet -toujours au ministère de l'intérieur- est une aberration : les élus ne sont pas tous prêts loin de là et ils n'ont pas en face d'eux des préfets préparés aux transformations et les DREAL (services régionaux du MTECT/MTE) sont accusés d'être l'Etat dans l'Etat, alors qu'elles appliquent des textes qui sont, soit négociés au niveau européen soit, votés par le Parlement.

Non, mais je n'ai pas assez d'ancienneté pour le dire.

Non.

Non

Pas d'évolution, mais nous partons de pas grand chose.

Baisse des dotations de l'Etat

Diminution de moyens :

- La DREAL et la DRAAF (service déconcentré du ministère de l'Agriculture) avaient, l'année dernière encore, des schémas d'emploi en diminution, avec des pertes d'effectifs au niveau de leurs ministères de tutelle, et des plans de restructuration de leurs missions au niveau régional et départemental. Et ce alors même que la prospective de transformation des territoires en matière agricole et foncière face aux conséquences du changement climatique devient prégnante, et de même pour la gestion forestière (DRAAF). Alors même que la DREAL et les DDT (niveau départemental) prennent de plein fouet la charge des plans successifs de l'Etat sur la "transition écologique" : subventions aux territoires qu'il faut instruire (fonds de soutien thématiques), gestion de la crise énergétique et des scénarios de délestage, sobriété foncière etc.

Il y a une vraie divergence entre des ressources en baisse ces dernières années et une augmentation des missions.

- Je serai curieuse de savoir quelle est la part de la croissance de mobilité (en nombre de kilomètres parcourus et en émissions CO2) des Français causée par la disparition de services publics ou l'éloignement de "services du quotidien essentiels" en milieu rural (écoles, hôpitaux, médecins, services publics). Les politiques publiques écologistes doivent prendre en compte la présence territoriale des services publics (cela vaut pour l'ONF etc.).

Pour les changements réglementaires et la disparition d'outils, je n'ai pas suffisamment de recul.

Non, du fait de l'absence de démarche écologique.

Refus de la Direction générale des entreprises (DGE, service du ministère des Finances) de mieux financer les entreprises vertes (ou les "start-up greentech") par rapport aux autres sociétés

Je constate plutôt un réel manque de formation de nos élus locaux, et de ce fait un vrai manque de proposition et d'actions. Enfin, les dépenses des collectivités qui augmentent sans cesse bloquent la mise en place d'actions.

Baisse des moyens de fonctionnement qui limite les opérations de transformation écologique (projets gelés : remplacement des anciens éclairages par des leds, installation d'un abri à vélo, ...).

Plutôt le contraire...Trop de réglementations qui se superposent et nuisent à l'efficacité.

J'observe des disparitions de moyens qui nuisent à l'activité en général.

Non, au contraire. Nous avons beaucoup de projets en cours et en développement sur les thématiques de développement durable.

Non, mais une multitude/galaxie d'actions lancée simultanément sans étude préalable, sans transversalité, sans mesure d'impact, sans hiérarchisation

Diminution de moyens

La réduction des budgets des collectivités territoriales a un impact direct et important sur les budgets dédiés à la transition écologique et énergétique, jugée moins prioritaire que le reste.

La fonte des effectifs, depuis au moins 20 ans, du ministère de la transition écologique, des services déconcentrés et des opérateurs qui en dépendent, est assez éloquente. Pour ne prendre qu'un exemple récent, la fusion des régions consécutive à la loi NOTRe et donc des DREAL, suivie d'une réduction année après année des effectifs de ces services, les a conduit à perdre largement contact avec le terrain en même temps qu'ils perdaient leur expertise dans le tumulte des réorganisations.

Sans objet

RAS

Dans le métier "véhicules" (au MTECT) depuis 2,5 ans, je ne l'ai pas constaté sur le périmètre de mon action qui est régional (poste en service déconcentré -DREAL). Dans le métier de l'inspection des installations classées qui emploie un grand nombre de mes collègues IIM (Ingénieurs de l'industrie et des mines), c'est évident.

Oui. Le droit de l'environnement régresse, ainsi que la participation du public

Oui, baisse des dotations de l'état dans les budgets de fonctionnement des collectivités territoriales; suppression des services publics dans les territoires ruraux et report sur les communes via les permanences France Service ou les agences postales.

Très difficile de défendre des augmentations de dépenses de fonctionnement en faveur de la prévention et des changements sociétaux. Toujours considéré comme suspect

La transition écologique nécessite des moyens, des personnes formées à des postes pérennes et transversaux, et de s'appuyer sur des expertises techniques. Les productions scientifiques et les référentiels existent, mais il faut assumer de mettre en avant les personnes qui vont s'occuper de la mise en œuvre. Certaines contraintes règlementaires doivent être assouplies (notamment pour permettre davantage de circularité, car aujourd'hui il est difficile pour une structure publique de donner quelque chose). Il faut aussi revoir le rapport entre maîtrise des risques de santé, de sécurité ou de confort immédiats par rapports aux impacts écologiques de long terme (milliards de masques synthétiques du Covid, développement des technologies sécuritaires inutiles et écocides etc).

Non

(* : les « ETP hors-plafond » correspondent aux postes à temps plein qu'un établissement peut pourvoir en les finançant en totalité sur ressources propres)

Question 3 : Quelles seraient les 2 ou 3 décisions des pouvoirs publics à prendre rapidement pour faciliter le travail des agents en faveur de la transformation écologique des politiques publiques et/ou celui de l'institution pour laquelle vous travaillez ?

Formation des agents en premier lieu.

Comme l'économie irrigue toutes les décisions des instances publiques, la mesure de l'impact écologique devrait être imposée dans toutes nos actions, à partir d'indicateurs simples.

Imposer dans les entretiens d'évaluation annuels des agents une rubrique sur les actions à mener par l'agent en matière de transition écologique.

Un fonds vert pour les hôpitaux publics et établissements médico-sociaux publics (et des programmes spécifiques au secteur public de la santé).

Mobilisation des fournisseurs et prestataires, en leur réclamant analyses du cycle de vie, données...

Un véritable droit à l'expérimentation - collective, éventuellement - sur plusieurs années, avec des véritables évaluations des effets des politiques publiques menées ; la relance de travaux de longue haleine interministériels sur les nouveaux modes de vie à envisager, en période de transition et de résilience/sobriété, à mener en lien avec des partenaires dans la recherche-action (instituts spécialisé, laboratoires innovants, etc.) ; un cursus de formation obligatoire et impératif (pour la carrière) pour tous les intervenants de la fonction/action publique aux enjeux, l'ampleur et à l'urgence de la transition écologique et sociale, et notamment les membres des cabinets, les cadres supérieurs, etc.

Sans tarder, l'information ("Fresque du climat") et la formation obligatoire de tous les agents publics (c'est en route, a priori). La réalisation du bilan carbone personnel de chaque agent. Des objectifs environnementaux chiffrés dans la lettre de mission des directeurs et modulation de la rémunération.

Favoriser le financement dans un cadre contractuel, plutôt que des financements ponctuels qui n'incitent pas à construire une stratégie

Engager la formation des cadres dirigeants des collectivités et des associations d'élus (notamment les personnes en charge des sujets financiers)

Former rapidement, et de façon obligatoire, tous les élu.es locaux, imposer la mise en place d'un budget carbone par institution et un objectif par institution permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2050, présenter de façon systématique l'impact carbone d'une décision,

Recréer des postes, au moins +15%. Autonomiser davantage les services territoriaux d'Etat vis à vis des préfets. Recréer de l'ingénierie territoriale pour aider les plus petites collectivités ou communes.

Généraliser le télétravail pour limiter fortement les émissions liées au transport. Permettre à des équipes pluridisciplinaires (venant de tout type de Direction ou Service) de se réunir pour former des groupes de travail.

Objectifs individuels et évaluations des agents qui prennent systématiquement en compte la contribution à la transformation écologique.

Revue des missions et politiques publiques de chaque ministère pour ne conserver que ce qui est compatible avec l'urgence écologique, en lançant de nouvelles missions si nécessaire.

- * Stabiliser (voir augmenter) les effectifs techniques (ingénieurs, techniciens) en services déconcentrés de l'Etat, et en collectivités,
- * mettre en place un service d'ingénierie locale constitué de pool d'agents, en complément des mesures subventionnelles,
- * soustraire les Directions départementales interministérielles (DDi) de l'autorité des préfets, les rattacher au mieux au Premier ministre ((via le Secrétariat général du gouvernement -SGG), ou directement aux ministères de tutelle. Les préfets sont un frein déterminant : l'ordre public comme boussole d'action ne permet pas les ruptures nécessaires dans les modes de faire et dans l'écoute des attentes de nos concitoyens.

Suivi et évaluation, plus sanction des retards et manquements. Que les préfets jouent leur rôle de défenseurs de la loi et de l'intérêt public vis à vis des collectivités locales

1 - Mettre plus moyens dans le recrutement des agents, multiplier les agents au sein du MTECT, et augmenter les salaires pour rendre le ministère attractif.

2 - Renforcer l'engagement des hauts représentants et du Président de la République sur les questions environnementales internationales.

Augmenter les effectifs d'agents permanents ou temporaires pour être en adéquation avec les missions confiées, et notamment :

- augmenter les forces de contrôle pour faire respecter les réglementations existantes;
- faciliter la mobilisation d'ETP hors-plafond pour la mise en place de projets répondant à la transformation écologique des politiques publiques

* Formation de tous les agents par les ateliers "Fresque du climat" et "Inventons nos vies bas carbone",

* la mise en place d'un binôme de Direction, par lequel l'un est le garant de la transformation écologique, en équilibre avec le rôle traditionnel des Directeurs généraux sur le respect de l'équilibre économique,

* et mise en place d'un financement pérenne de l'ingénierie territoriale nécessaire.

Décentraliser et déconcentrer massivement.... revoir complètement la tarification en matière d'énergie, de transports.

Obliger les collectivités à réaliser un budget vert et obliger les collectivités à intégrer le coût des externalités de leurs projets au moment des arbitrages budgétaires.

Changer les règles de la commande publique pour pouvoir privilégier le local, en commençant par l'exception alimentaire.

* Une vraie réforme fiscale qui permette de réellement limiter l'artificialisation des sols, par exemple en donnant une valeur marchande au "vide" (dents creuses, terrains non-exploités, forêts, biodiversité, etc.) qui aujourd'hui rapporte plus en termes de fiscalité et de dotation si ces espaces sont utilisés pour y installer un ménage ou une entreprise

* Des dispositifs normatifs qui permettraient aux élus locaux de préempter des terrains ou de contraindre les changements d'usage de certains terrains ou friches.

* Mener des réflexions collectives sur la nécessaire refonte des organigrammes pour sortir de l'approche en termes de compétences administratives, et repartir des besoins - sur le modèle des "Fabriques prospectives" portées par l'ANCT ?

* Attribuer une dotation climat aux interco, avec un système de bonus pour celles qui dépassent les objectifs, et de malus pour celles qui ne se donnent pas les moyens de les atteindre (réduction des consommations d'énergie, ZAN, valorisation des déchets du BTP et autres ressources, production d'énergie renouvelable, qualité de l'air, ACC, protection des plus vulnérables...);

* Financer un poste de chef de projet sur 3 ans (s'il existe une dotation climat, inclure ce poste dans la dotation)

* Conditionnalité des aides publiques à des critères environnementaux clairs;

* Moyens supplémentaires pour l'analyse des dossiers en service régional/départemental,

* évaluation/rémunération des décideurs publics (préfets par ex) et privés (PDG) sur des objectifs environnementaux

Former les agents et surtout leur hiérarchie (= corps préfectoral) aux enjeux environnementaux français, et aux outils de la transition écologique, ainsi qu'aux dynamiques de changement

Oser une écologie punitive pour les mauvais élèves.

1) Interdiction des substances toxiques pour la santé et l'environnement

2) Mettre l'Ademe au service des différents secteurs publics

* Formation de tous les agents aux enjeux de la transformation écologique.

* Réalisation d'un bilan carbone annuel pour chaque collectivité.

1/ Renforcer les fonds destinés aux programmes de soutien à la transition écologique et les stabiliser. Ce n'est qu'en donnant de la lisibilité qu'on pourra se projeter et y candidater sérieusement : des programmations au moins sur 5/6 ans. Clarté des objectifs, clarté des critères et stabilité.

2/ Fixer des objectifs mais laisser les moyens libres OU déterminer les moyens mais laisser les objectifs libres

3/ Sécuriser par la loi une forme de "présomption d'utilité publique" pour les projets de réseaux de chaleur, d'éoliennes, etc. adossée à des critères et des garanties claires afin de concilier rapidité de l'action publique et droit des usagers.

Ne pas demander aux collectivités territoriales de réduire leur charges de fonctionnement de 0,5% par an. Compenser correctement les transferts de compétence. Simplifier l'accès aux subventions (notamment de l'ADEME) qui sont parfois extrêmement complexes pour des petites collectivités qui n'ont que très peu de moyens d'ingénierie.

Permettre aux responsables d'établissements publics d'avoir une vraie vision systémique de leur action, et pas uniquement calquée sur les résultats de leur établissement (ex., pour un hôpital, inciter à consommer en circuit court pour les achats alimentaires, et donc à soutenir l'emploi local et à réduire l'impact carbone, et accepter que cela entraîne une augmentation des dépenses à l'hôpital mais une diminution ailleurs).

Intégrer cette logique systématique dans l'évaluation des décideurs.

Assouplir et alléger les circuits de décision en général, et particulièrement quand il s'agit de la transition écologique, pour permettre aux agents du "terrain" de mettre en place leurs idées et initiatives sur le sujet.

Rendre obligatoire la formation des élus et dirigeants (10 heures de formations minimum) de ma collectivité aux enjeux écologiques. À la suite, je suis sûre qu'ils sauront prendre les bonnes décisions, c'est leur métier!

* Redonner les moyens d'agir à l'administration : moyens financiers, moyens humains et flexibilité de travail.

Les plafonds d'emploi empêchent d'engager directement des agents pour réaliser des missions par exemple.

* Donner un cap clair & cohérent : des objectifs politiques qui donnent un cadre prioritaire à l'écologie

* Soutenir des travaux de long-terme de recherche pour l'action publique environnementale & de dialogue continu avec les parties prenantes (et non pas des consultations "one shot")

Des moyens humains pour accompagner les territoires, contrôler les entreprises les plus sensibles, inviter (euphémisme) les dirigeants à vivre l'expérience de la transition écologique dans des territoires, avec des "acteurs qui font", au lieu de toujours leur montrer les services publics lustrés pour le jour J.

Et aussi refaire un point sur les termes utilisés et qu'on retrouve dans les textes réglementaires mais qui en fait ne sont pas compris par tous de la même manière et qui créent beaucoup de confusions.

Mettre la priorité sur la recherche, l'éducation nationale, l'emploi.

La transition écologique doit être un objectif collectif mis sur le même rang, si ce n'est au-dessus de l'efficacité économique seule. Il faut que les missions des ministères et les appels à projets ou à initiatives (AAI/AAP) soient revus (dans les textes de loi) pour leur permettre de rediriger leurs actions et prioriser la transition écologique.

Les objectifs des agents dans leur évaluation annuelle doivent également inclure la contribution à la TE.

Organiser des formations au sein des ministères. Réformer les cantines administratives (beaucoup moins de viande rouge, réduire le gaspillage alimentaire...). Limiter les déplacements en avion ou voiture.

* Mettre en place des "no go" budgétaires. Exemple, plus un seul centime de financement public en faveur de l'industrie des jets d'affaires.

* Ne pas essayer de faussement décentraliser les décisions, car, en pratique, cela place les préfets au centre des décisions alors qu'ils sont généralement très conservateurs et ouverts aux tractations politiques

Donner des objectifs non financiers de transition écologique aux administrations publiques.

Créer des financements spécifiques à la transition écologique.

Rendre obligatoire la présence de référent formé à la transition écologique (sur l'exemple des DPO - délégué à la protection des données - pour le RGPD).

- 1- Formation obligatoire, en début de mandat, des élus et formation continue des agents sur les enjeux climatiques
- 2- Réformer les règles des ABF (architectes bâtiments de France) pour qu'ils prennent en compte les aspects environnementaux dans leurs décisions et qu'ils arrêtent de bloquer des projets d'énergie renouvelable
- 3- Que les élus aient un devoir d'exemplarité écologique avec une charte de déontologie écologique à signer en début de mandat.

* Favoriser la sensibilisation à grande échelle (élus locaux, citoyens), sur les changements qui nous attendent dans les prochaines décennies (impacts changement climatique, disponibilité de la ressource en énergie) pour mieux impliquer la société, et ainsi faciliter l'action publique dans un sens de "bonne adaptation" et éviter les politiques menées en sens inverse.

* Un plan d'investissement massif dans les mobilités dans les territoires, sous forme de développement du transport ferroviaire - réouverture de lignes et fréquence - et de transports collectifs adaptés. Aujourd'hui, le gouvernement n'agit que dans les grandes villes (zones à faibles émissions). Autrement, les discours sur la sobriété et le changement de comportement des agents, comme du grand public, resteront vains. C'est tout sauf le moment de diminuer l'investissement public en faveur de la transformation écologique.

* Des mesures fiscales et des mesures réglementaires sur l'épargne permettant : une incitation des entreprises à agir ; la suppression des niches fiscales allant à l'encontre de politiques publiques écologistes ; et une orientation de l'épargne ou du financement privé vers la rénovation de l'habitat et du tertiaire. L'Etat devrait davantage contraindre les banques encore frileuses de financer les investissements des entreprises en la matière.

- Des campagnes de communication sur la transition écologique des services publics ;
- un travail sur l'impact de la transition écologique sur les métiers ;
- la définition de métiers en charge de la transition écologique dans la fonction publique et le recrutement de professionnels.

Former les personnels à l'open-data, aux logiciels libres, arrêter la dépendance aux logiciels propriétaires. Pour stopper l'exclusion de citoyenneté par le numérique.

Des tutelles ministérielles des établissements qui s'immergent mieux dans les opérateurs et agences publics dont ils sont actionnaires et à qui ils confient de l'argent public en gestion, et ce pour mieux comprendre la réalité de terrain des personnes qui y travaillent et ainsi adapter leurs demandes de reporting et d'actions au sujet de la transition : en continuant à pousser des demandes qui ne correspondent pas au terrain, les demandes auront beau être les plus ambitieuses, elles ne serviront à rien concrètement. Il faudrait former les agents et la hiérarchie. Comment est-il possible que mon comité d'entreprise me propose des courses de karting ou des circuits touristiques en voitures ? Les agents ne font pas le lien entre les enjeux environnementaux que nous devons porter et leur mode de vie. Quelle crédibilité pouvons-nous avoir dans ces conditions ? Quant à la préfecture, elle n'entend que les arguments économiques.

Il faudrait également conditionner les aides publiques à l'atteinte des résultats affichés (en termes d'emplois par exemple, en général surestimés), résultats qui doivent inclure un bilan carbone chiffré (ce qui n'est pas le cas des évaluations environnementales en matière d'urbanisme). Il faut aussi prévoir des contrôles de l'application des mesures proposées dans les évaluations environnementales, ce qui nécessite des moyens.

Enfin, la transition énergétique passant par la participation des citoyen(nes), il faudrait monter des groupes de travail au sein de chaque administration pour proposer une amélioration des performances environnementales au travail : réduction des déchets, des consommations énergétiques, des besoins de déplacements, ...avec des plateformes pour mettre en commun les idées et les réalisations.

Faciliter la formation des agents volontaires à l'environnement. Non, ce n'est pas une perte, ni de temps, ni financière.

Rendre obligatoire la prise en compte de l'environnement dans toutes les réflexions des collectivités locales.

Faire de l'action en faveur de la transformation écologique un objectif dans les missions de tous les agents, le reconnaître et le valoriser (au moins dans l'évaluation si cela n'est pas financièrement).

Faciliter la formation et l'échange sur les pratiques des agents à ce sujet.

Encourager clairement ou être même directif pour lancer la "recherche" sur le changement d'une société en transformation écologique : comment faire ? Cela n'a quasiment jamais été réalisé (ou du moins sans commune mesure avec ce qu'il y a à faire) ; il faut donc mobiliser également la recherche académique (et pas seulement les scientifiques) : travailler de manière pluridisciplinaire.

Changer la politique d'affectation des enseignants afin de privilégier une affectation locale. Travailler sur un plan de mobilité et rendre gratuit le transport pour les agents se déplaçant en transports en commun. Former tous les personnels à l'impact des actions humaines sur l'environnement et aux enjeux de la transition écologique.

Rendre obligatoire les compensations carbone. Développer une grille de décision pour les déplacements internationaux (obligatoires vs facultatifs, nombre de personnes, fréquence, etc.). Installer des systèmes de consignes, de tri, d'énergie renouvelable sur site, de toits végétalisés, de transports propres, etc.

Après l'évaluation des consommations/activités des services, proposer un audit général (énergie/effluents/numérique/déplacement/consommation/activité/investissement/budget/impact social) de quelques services/directions représentatives, pour donner une feuille de route concrète d'actions prioritaires.

Un cadre commun pour mesurer l'empreinte des politiques publiques et des administrations.

Affecter à la transition écologique un nombre de postes minimum rapporté au nombre total d'agents ou au nombre d'habitants, et attribuer des dotations et bonus transition écologique si celle-ci est engagée : cela permettrait de réaliser les projets et de les piloter.

- 1) Réintégrer, dans les services de l'État, les compétences et les moyens financiers qui ont été aujourd'hui dispersés dans diverses agences, en tout cas ceux nécessaires à l'exercice de ses missions.
- 2) Donner aux collectivités territoriales des moyens dédiés à la transition écologique, en premier lieu des moyens d'ingénierie interne, par exemple en fléchant une part de la contribution climat énergie vers cet usage.
- 3) Mettre en place une gouvernance régionale de la transition associant Conseil régional, services de l'État et représentants des collectivités infra-régionales afin d'optimiser l'utilisation des moyens mobilisés par le 1) et le 2)

Rendre les transports publics gratuits

- * Former obligatoirement l'ensemble des agents (et pas de façon superficielle, avec une formation assez longue et opérationnelle pour que ça ait des effets concrets).
- * Portage d'un plan d'action national par chaque ministère/collectivité/groupe hospitalier pour que l'objectif soit clair et partagé pour les agents.
- * Poser des objectifs liés à la transition dans les fiches de poste et les évaluations annuelles des agents et les évaluer par rapport à ça en fin d'année (= idée que cela fasse partir des critères d'évaluation au même titre que la réalisation d'objectifs "cœur de métier"... évidemment à adapter en fonction des missions de l'agent et du domaine).
- * Mettre en place la possibilité pour les agents de faire remonter des propositions (sur le modèle des boîtes à idées) ... tout le temps et pas uniquement à l'occasion du CNR.
- * Mettre en œuvre ce qui sera proposé au CNR ... (pas comme pour la Convention citoyenne pour le climat...)
- * La formation aux enjeux de l'urgence climatique des décideurs et idéalement des agents ;
- * Pour lutter contre cette urgence climatique, imposer à chaque institution la construction d'une feuille de route qui doit être neutre ou positive ;
- * Un gouvernement exemplaire dans ses actes et ses paroles.

Arrêt des primes au carburant et financement des transports collectifs (covoiturage) ou public (service de bus, aménagement de pistes cyclables).

Prise en charge à 100% d'un animateur pour la rénovation énergétique dans chaque EPCI en plus des dispositifs déjà présent.

Prêt à taux zéro et subvention possible jusqu'à 100 % pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Adosser les subventions à de réelles contreparties en faveur de l'écologie. Donner les moyens aux services d'Etat déconcentrés de faire respecter les lois environnementales

1) Obliger à instaurer des fonctions transverses sur les politiques écologiques (Dans des Services ou Cellules) dans toutes les organisations publiques, à l'instar des services de prévention-santé qui sont obligatoires. Ces unités auraient un avis sur chaque orientation stratégique de l'institution.

2) Mettre en place une politique nationale et locale d'achat public, alignée et tournée vers la transition écologique, avec des obligations de résultat.

3) Diffuser des normes de comptabilité verte et de budgets verts pour refonder l'action publique dans ses structures mêmes.

* Rendre obligatoire une formation des élus aux savoirs fondamentaux liés aux enjeux climatiques et à la bifurcation écologique,

* augmenter les moyens humains et matériels liés à la transition écologique

* et les traiter comptablement sur un plan différent des autres dépenses des collectivités

Question 4 : Quel autre message prioritaire voulez-vous que nous passions au Gouvernement ?

Il faut davantage de déconcentration, ce qui signifie moins de transports, car tout ne peut pas être numérisé

N'ayez pas peur de changer de lunettes, d'angle de vision. Laissez libre cours aux innovations et initiatives et renouvelez radicalement la haute fonction publique.

Formez vos cadres avec ceux qui savent et qui travaillent déjà sur le sujet, et en interdisciplinarité et interfonction publique.

L'opinion publique est en réalité déjà majoritairement convaincue que des effondrements sont en cours et qu'il faut changer de modèle sur de nombreux points - de nombreuses enquêtes le confirment. Plutôt que de jouer à faire de la pédagogie, ou d'amoindrir l'ampleur de la remise en question des indicateurs (PIB, croissance, profits, etc.), il faut que le gouvernement et les multiples acteurs chargés de la mise en œuvre de sa politique soient capables de se hisser à ce niveau d'exigence pour répondre à l'attente d'une majorité de la population : donner une vision d'avenir, du sens, une réalité concrète, des exemples et des gages solides, ainsi que des modes d'emploi crédibles et adaptés à la vie des gens, pour permettre la mise en œuvre de l'idée et de la nécessité de la "transition écologique et sociale". En somme, que les gouvernants soient à la hauteur de ce que pensent la majorité des gouvernés, en attente de solutions et d'ambition.

Du courage, que diable !

Formation massive des élu.es et fonctionnaires + objectifs carbone par institution + ne pas assouplir le ZAN

Faites confiance à vos agents, donc écoutez les !

Une formation généralisée des agents est absolument nécessaire pour leur faire comprendre de manière systémique les changements à mener (cf Jancovici, Barrau, Keller, Mignerot etc).

Demandez à chaque ministre d'agrèger les plans d'action de transition écologique à venir de la part des Directeurs d'administration centrale en une feuille de route ministérielle, dont le suivi sera fait annuellement par la Première ministre et les résultats présentés publiquement devant le Parlement

Donnez la priorité à la mise en œuvre du ZAN à l'horizon 2030 au plus tard

Beaucoup de jeunes gens sont motivés pour faire bouger les choses et faire de la France un pays pionnier en matière environnementale, donnez-leur leur chance et faites-nous confiance.

Insister sur le rôle des services et agents publics pour la préservation des biens communs, pour nous comme pour les générations futures

Financement par l'Etat d'un service public fort, décentralisé et de proximité (dans les EPCI rural ou les communes de moyennes tailles) et territorialisation de l'action

Donnez les moyens aux acteurs locaux d'innover en matière de transition....

L'attractivité de la Fonction publique est un véritable enjeu aujourd'hui et je pense qu'une action forte en faveur de la transition écologique est un aspect du travail qui compte de plus en plus dans les choix de carrière. Y investir, c'est donc attirer les jeunes vers la Fonction publique, garder ses cadres qui pourront se former, progresser, dans des enjeux qui les intéressent de plus en plus, mais face auxquels ils sont parfois démunis.

La mise en œuvre de la transformation écologique et solidaire impose de repenser nos organisations en dehors des silos pour prendre en compte tous les aspects du problème.

Former et sensibiliser, très bien. Mais il faut également une obligation de prise en compte et de résultats.

Nombre d'agents sont prêts au changement, il faut leur donner autonomie et moyen d'entrer en action

Bougez les lignes !! Tout le contexte que nous vivons devrait aider le gouvernement à en faire une opportunité pour amorcer positivement les transformations. Incompréhensible que ce ne soit pas fait

Donnez des moyens aux collectivités pour la transformation écologique car c'est en particulier à cette échelle que se décident de nombreuses actions positives (ou négatives) pour cette transformation.

On ne peut pas à la fois dire quoi faire et comment le faire. Faites confiance aux acteurs, fixez des objectifs clairs et ambitieux mais laissez la subsidiarité déterminer les moyens (y compris à l'intérieur de l'Etat).

Pour le PCAET (plan Climat Air Énergie territorial), faire une évaluation de sa mise œuvre tous les 3 ans par des services de l'Etat indépendants, mettre en place des mesures coercitives si la trajectoire n'est pas bonne.

Dans le bâtiment, les réglementations sont plutôt biens, malheureusement il n'y a pas de service de l'Etat pour vérifier leur mise en œuvre effective. Et je l'ai vécue, la réglementation RT2012 n'était respectée que sur le papier.

Former les élus à toutes les échelles et former les hauts fonctionnaires y compris DGS, DGA, à tous les niveaux de l'administration.

Demandez aux agents ce qui les bloque dans la TE

Il y a urgence et quelle chance d'être le gouvernement qui portera cette transformation de modèle en apportant aussi de la joie dans ces transformations

Il faut des objectifs et des indicateurs de performance sur la transition écologique pour toutes les institutions publiques, même celles pour qui ce n'est pas le cœur de métier.

L'administration française se doit d'être exemplaire et motrice en matière d'écologie. Son impact est très vaste et le retard pris est immense.

Beaucoup de fonctionnaires attendent un changement majeur au sein même de l'administration publique, pour ne pas avoir à la quitter pour rester en phase avec leurs valeurs.

Arrêtez de baisser chaque année les dotations des collectivités locales et augmentez-les si vous voulez qu'elles aient les capacités d'investir dans la transition écologique au lieu de passer par d'hypothétiques subventions gérées par les préfetures et dont les petites collectivités ne récoltent que des miettes

* Encouragez l'imagination et l'expérimentation au plus près des besoins pour trouver des solutions de sobriété et de transformation écologique des territoires, avec toutefois des objectifs fermes de travail.

* Merci d'éviter le greewashing généralisé dans les discours et la mise en œuvre de ces transformations au sein de la Fonction publique : formez les décideurs de manière à avoir une cohérence d'action au niveau des politiques publiques ; privilégiez les actions concrètes efficaces plutôt que les discours d'intention qui sont démobilisateurs.

Que la transition écologique doit être une priorité du gouvernement en termes de politiques publiques en matière économique, industrielle, agricole... pour que les investissements s'y orientent prioritairement.

Que l'actualité internationale cesse d'être sans arrêt un prétexte à ne pas entrer réellement dans la démarche.

Le niveau des océans va monter. Le sol ne retient plus les eaux. Nous allons être confrontés à des situations d'urgence. Les agents publics sont à bout. Sans moyen intellectuel, physique, moral... pour répondre.

L'année 2022 bat tous les records de température.

La seule issue est de baisser la complexité administrative (pas de vouloir la résoudre avec des nouveaux outils développés par des monopoles privés).

Le message : couper la dépendance au privé. construire les scénarios "catastrophes", rendre autonomes les agents, embaucher les personnes sensibles à ce sujet.

Formation aux enjeux en 4 jours, ok, mais formation continue nécessaire tous les ans minimum.

Mise à disposition de ressources scientifiques vérifiées et vulgarisées disponibles à tous les ministères et opérateurs pour faire référence (et arrêter les inepties du type "c'est à hydrogène donc c'est vert")

Il faudrait rappeler cette phrase (de Jean Jaures ?) : le service public est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas.

Si l'Etat veut être crédible pour parler de transformation écologique, il se doit d'être exemplaire sur le sujet

1 - Travailler pour mettre en place rapidement des éléments d'une comptabilité écologique / en durabilité forte... pour permettre d'orienter plus efficacement les choix ; cela faciliterait les choix des acteurs et des décideurs qui n'ont pas (ou très rarement) les connaissances écologiques suffisantes pour pouvoir faire les bons choix.

2 - Mettre en place une agence nationale / administration ouverte, dans laquelle seraient agrégées les compétences et qui servirait de référence pour planifier le développement durable (pour l'instant il y a des compétences disséminées, des ONG, des conseils pour...); les compétences existent en France mais de manière assez disparates, il faudrait mettre en place une structure de référence.... (sujet complexe également, mais faut commencer)

Les conditions de travail se sont singulièrement détériorées ces 5 dernières années. Il est urgent de fixer un cap clair, simple (trop de mesures s'empilent) et hiérarchisé, avec pour fil conducteur la transformation écologique (arrêter d'employer le terme développement durable...)

Donner les moyens aux agents publics français de faire leur travail dans les bonnes conditions: augmenter leurs salaires. Ou trouver les économies? En baissant la contribution de la France à l'OCDE (salaires +30% au dessus de la moyenne française) et autres organisations internationales qui ne travaillent pas dans le dur des projets de décarbonation.

Assurer la formation des acteurs publics à l'éco-responsabilité

Repréciser et rendre cohérente les compétences de transition écologique et de transition énergétique (réseau de chaleur et PCAET par exemple) attribuées aux collectivités, et réaffirmer les chefs de filats des collectivités coordinatrices.

Amorcer une réforme de la fiscalité visant à :

1) faire basculer, à produit constant, les prélèvements sur le travail vers des prélèvements sur les atteintes à l'environnement de toutes sortes (émissions GES et polluants, atteintes à la biodiversité, etc.).

2) compenser pour les ménages et les entreprises les conséquences de ce basculement, soit par une aide individuelles directe pour les plus fragiles, soit par le financement d'actions collectives de transition.

Des formations au développement durable pour tous et toutes.

Former les agents de catégorie A de l'Etat, c'est indispensable mais pas suffisant. Il faut aussi former les agents des autres catégories et des autres filières de la fonction publique (territorial et hospitalière -FPT et FPH). Et SURTOUT, il faut former aussi les politiques (pas en 1h30...), et avoir un portage politique fort. Les agents ne peuvent rien faire et se démotiveront si les élus/politiques ne portent pas ou pas suffisamment, ou seulement dans le discours et pas dans les actes.

S'il s'agit de transformation radicale, l'agent ou le citoyen ayant conscientisé le changement climatique ne peut être que déçu par le Gouvernement. Dès lors qu'on sait, il y a une dissonance entre l'urgence à agir et l'impact des actions voire l'inaction du Gouvernement sur certains sujets. Par exemple, la sortie du TCE est un signe très positif mais sur plein d'autres sujets, la France n'est pas à la hauteur.

Stop à la distorsion entre les paroles et les actes. Pas de n-ième Conseil de la transition, mais des actes !

Besoin d'une meilleure répartition des richesses entre les plus riches et les plus précaires : arrêt des niches fiscales, meilleure équité de l'impôt, augmentation des budgets des services publics pour l'éducation, la santé, le transport, etc.

Mettez l'écologie au centre des valeurs de la fonction publique, elle régènera la notion d'intérêt général chère aux millions de fonctionnaires de France.

Fondé en 2019, le Lierre rassemble plus de 1000 fonctionnaires, hauts fonctionnaires, experts, consultants, acteurs des politiques publiques, convaincus que la transformation de l'action et des politiques publiques est indispensable pour répondre aux urgences écologiques et sociales.

Plus d'informations sur le site <https://le-lierre.fr/>
